

# BILAN DE LA RÉALISATION DES PROJETS DE CONSERVATION AU BÉNÉFICE D'ESPÈCES FAUNIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE ET DE LEURS HABITATS

ENTENTES DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC CANARDS ILLIMITÉS CANADA

ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION

DE LA NATURE DE 2019 À 2024

## **Coordination et rédaction**

Cette publication a été réalisée par la Direction des espèces fauniques menacées ou vulnérables du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

## **Photographie de la page couverture :**

Marais de la rivière aux Pins, © Catherine Poussart, MELCCFP

Dépôt légal – 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-99049-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec - 2024

## CONTEXTE

En 2019, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs<sup>1</sup> (MELCCFP) a uni ses efforts à ceux de deux partenaires, Canards Illimités Canada (CIC) et la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN), afin de réaliser des projets contribuant à la conservation d'espèces fauniques en situation précaire<sup>2</sup> et de leurs habitats et favorisant le maintien de la connectivité écologique. Par l'entremise d'ententes de partenariat financier, les projets consistaient en l'acquisition de terres privées ou en l'aménagement d'habitats sur les terres du domaine de l'État. L'objectif était de maintenir ou d'améliorer les caractéristiques des habitats afin d'assurer la viabilité des populations animales visées. Ce faisant, les projets ont permis d'augmenter la protection de plusieurs espèces fauniques en situation précaire, tout en diminuant les menaces qui pèsent sur elles et leurs habitats.

La conservation d'écosystèmes riches en biodiversité n'est pas seulement utile aux espèces qui y vivent, elle rend aussi de précieux services qui améliorent la qualité de vie des humains, comme favoriser l'accès à la nature, diminuer les îlots de chaleur ou épurer et réguler les eaux de ruissellement.

### Nos partenaires, leur mission



#### **Canards Illimités Canada :**

Conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains.



#### **Société canadienne pour la conservation de la nature :**

Assurer la protection et la gestion à perpétuité de milieux naturels présentant une importance pour la diversité biologique.

1. À ce moment, le secteur de la Faune relevait du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

2. Une espèce faunique ou floristique en situation précaire est une espèce menacée, vulnérable, susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable ou candidate à un tel statut.

## RÉALISATIONS

Les projets réalisés par le Ministère et ses partenaires dans le cadre de ces ententes se sont échelonnés sur une période de cinq ans (de 2019 à 2024). Ils favorisent la biodiversité au Québec et bénéficient également aux citoyennes et aux citoyens qui habitent à proximité de ces nouveaux milieux protégés ou aménagés (voir la carte ci-après pour plus de détails sur l'emplacement des projets d'acquisition de terres privées et d'aménagement d'habitats).

### Volet acquisition

Ce partenariat a permis d'acquérir 34 propriétés, couvrant une superficie de 1 120 hectares. L'acquisition de terrains permet de protéger des habitats contre plusieurs menaces majeures comme le développement urbain et l'intensification de l'agriculture, qui affectent un grand nombre d'espèces tant fauniques que floristiques.

La sélection de ces propriétés s'est appuyée sur plusieurs critères, dont les bénéfices apportés aux espèces fauniques en situation précaire ainsi que la consolidation de projets de protection de territoires de plus grande ampleur. Ainsi, plusieurs propriétés acquises se trouvent dans un même secteur d'intérêt et, parfois, à proximité d'un territoire protégé ou d'une terre appartenant déjà au gouvernement du Québec.

Les terrains acquis par CIC et la SCCN sont cédés au gouvernement du Québec pour qu'il en assure la conservation à long terme. Certains pourraient se voir accorder un statut légal de protection et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois d'ici 2030<sup>3</sup>. Les habitats de ces territoires sont diversifiés et plusieurs comportent des milieux humides (marais, marécages, prairies humides, tourbières) ainsi que des habitats fauniques protégés légalement, comme l'habitat du rat musqué, l'habitat du poisson et l'aire de concentration du cerf de Virginie. La protection de ces territoires contribue à améliorer la connectivité écologique des milieux naturels au Québec et favorise la stabilité et la résilience des écosystèmes et des espèces qui les fréquentent.

### Les réalisations en bref

- Propriétés acquises : 34
- Projets d'aménagement d'habitats : 10
- Régions administratives dans lesquelles sont réalisés les projets : 7
  - » Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Outaouais
- Superficie protégée : 1 120 hectares (11,2 km<sup>2</sup>)

### Volet aménagement d'habitats

Les ententes ont permis d'effectuer des travaux sur dix aménagements fauniques situés sur les terres du domaine de l'État. Ces projets ont été conçus pour améliorer les caractéristiques des habitats pour la faune. Ainsi, pour huit projets, les interventions ont permis la réfection d'aménagements existants. Par exemple, la mise à niveau des ouvrages de contrôle de niveau d'eau optimise ces ouvrages, les rend plus fonctionnels et maintient les fonctions écologiques du site. Pour les deux autres projets, les interventions sur le terrain visaient la création d'habitats plus propices pour les espèces fauniques.



Ouvrage de contrôle du niveau d'eau actualisé. © Catherine Poussart

3. Le Québec adhère au nouveau [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) dont la cible 3 vise la conservation de 30 % du territoire.

## Financement des projets

Le financement des ententes de partenariat par le gouvernement du Québec découlait de la mesure budgétaire « Protection des espèces menacées » du Plan économique du Québec de mars 2018<sup>4</sup>. Les sommes investies par CIC et la SCCN sont, quant à elles, de sources multiples. Dans le cadre de certains projets, des sommes supplémentaires ont été investies par CIC ou la SCCN pour les finaliser ou pour réaliser des activités complémentaires.

En résumé :

	Protection (\$)	Aménagement (\$)	Total (\$)
<b>Gouvernement du Québec</b>	3 500 000	2 660 000	6 160 000
<b>Canards Illimités Canada</b>	2 255 000	720 000	2 975 000
<b>Société canadienne pour la conservation de la nature</b>	1 244 000	166 000	1 410 000
			<b>10 545 000</b>

## Quelques espèces<sup>5</sup> ayant bénéficié des projets



4. [Budget 2018-2019 - Le Plan économique du Québec - Mars 2018 \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

5. Pour en savoir plus sur les espèces fauniques présentées dans ce document, vous pouvez consulter les fiches détaillées sur [Québec.ca/animauxsauvages](https://www.quebec.ca/animauxsauvages)

## BÉNÉFICES POUR LES ESPÈCES

La mise en œuvre de ces ententes de partenariat a permis la concrétisation d'actions tangibles sur le territoire du Québec pour protéger plusieurs espèces en situation précaire. Au total, 67 occurrences<sup>6</sup> d'espèces en situation précaire ont bénéficié directement des projets. Plus précisément, cela représente 26 espèces fauniques associées à 50 occurrences et 13 espèces floristiques associées à 17 occurrences. De plus, d'autres occurrences situées à proximité des projets bénéficient indirectement de ces mesures de protection ou de la restauration de ces habitats, du fait de la réduction des menaces induite dans ces secteurs.

Les menaces qui pèsent sur nos espèces fauniques et floristiques sont diverses (ex. dégradation de leurs habitats, pollution, etc.), et il importe de les réduire afin de s'assurer de la viabilité des populations sur notre territoire.

### Espèces menacées ou vulnérables

Au Québec, la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* permet d'attribuer deux statuts de protection et de soutenir le rétablissement des espèces, tant fauniques que floristiques :

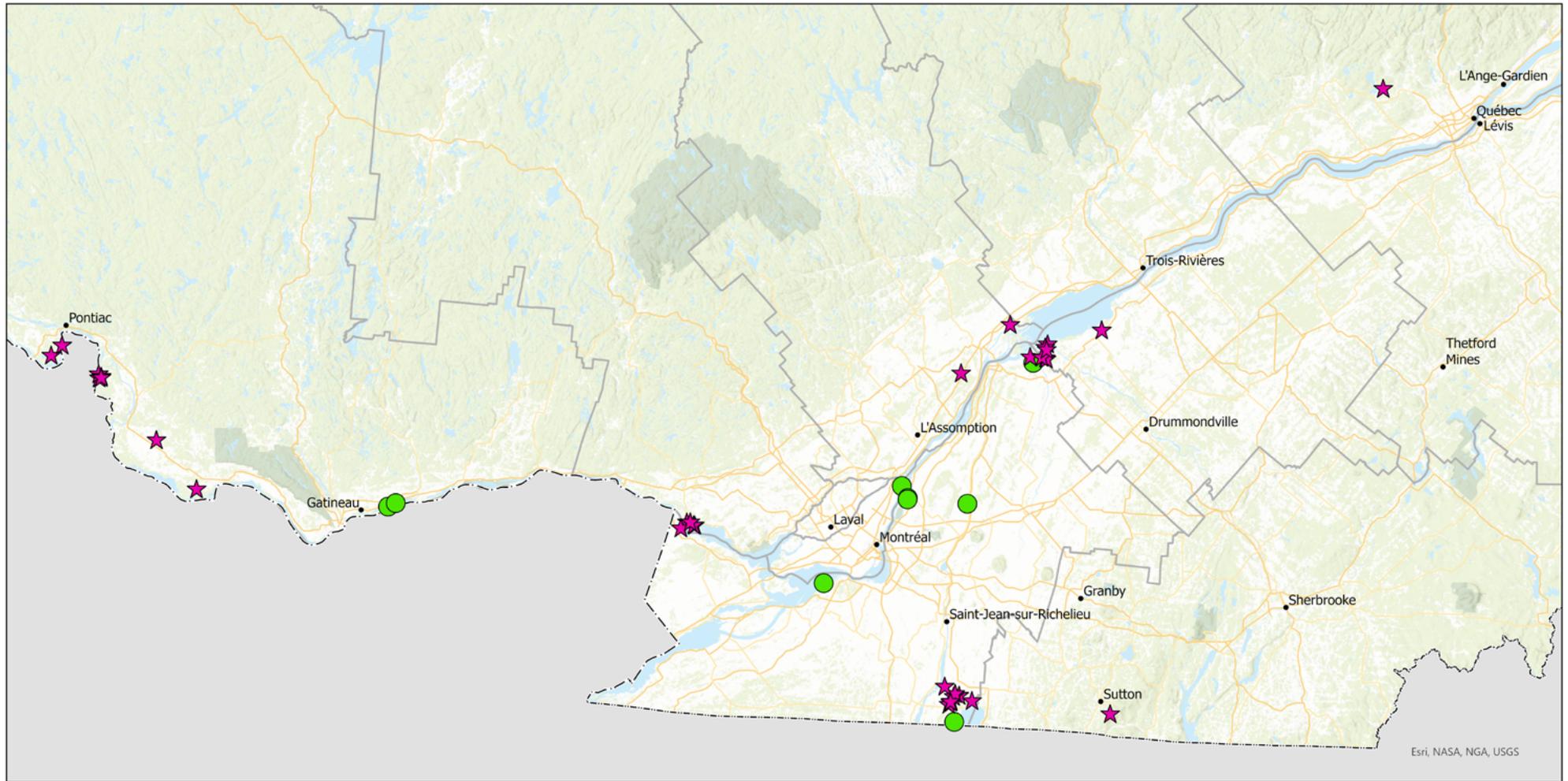
- Vulnérable: espèce dont la survie est jugée précaire, même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme.
- Menacée: espèce dont la disparition est appréhendée.



Pour en apprendre davantage sur les espèces menacées ou vulnérables, consultez [Québec.ca/especesmenacées](https://quebec.ca/especesmenacees)

6. Une occurrence correspond généralement à l'habitat occupé par une population locale d'une espèce, selon la définition utilisée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).

# CARTE DES PROJETS RÉALISÉS DE 2019 À 2024



Esri, NASA, NGA, USGS



## Légende

Ententes de partenariat CIC et SCCN de 2019 à 2024

- ★ Projets d'acquisitions
  - Projets d'aménagements
- Parcs
- Nationaux du Québec

## Découpage administratif

— Régions administratives

## Frontière

- - - Internationale
- - - Interprovinciale ou interétatique
- - Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

## Métadonnées

Système de référence géodésique

GCS North American 1983, NAD83

Projection cartographique

Conique de Lambert

0 20 40 60 km  
1 : 1 200 000

## Sources

Ententes de partenariat  
Parc national  
BDGA 1M

MELCCFP 2024  
MELCCFP 2016  
MERN 2006

## Réalisation

Production:

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
Direction des espèces fauniques menacées ou vulnérables  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2024

## DES PROJETS INSPIRANTS

Voici des exemples de projets réalisés dans le cadre des ententes pour mieux apprécier leur portée.

### N° 1 – Refuge faunique Marguerite-D'Youville, Montérégie

- Investissement du gouvernement du Québec (volet aménagement) : 503 000 \$
- En partenariat avec CIC (investissement : 167 000 \$)
- Superficie (sur l'île Saint-Bernard) : 2 km<sup>2</sup>

#### Emplacement

Le territoire connu sous l'appellation de « refuge faunique Marguerite-D'Youville », dans la municipalité de Châteauguay, est composé d'une portion de l'île Saint-Bernard et du parc de la Commune. Ce milieu naturel, qui ne cesse d'étonner par la richesse de sa biodiversité, est un habitat de prédilection pour la faune et la flore.

#### Caractères distinctifs du projet

On y trouve une variété d'écosystèmes, dont des marais, des marécages, des friches, une érablière et une chênaie. Une série d'aménagements fauniques ont été réalisés par CIC au tournant des années 2000 afin d'y favoriser la faune et la flore typiques des milieux humides tout en permettant l'accès des poissons aux sites de reproduction.

Le projet d'aménagement avait pour objectif d'actualiser les anciens ouvrages de contrôle du niveau d'eau et d'accessibilité pour la faune aquatique afin d'assurer la pérennité des écosystèmes et d'en simplifier la gestion. Ce territoire abrite la frayère en plaine inondable la plus importante du lac Saint-Louis, dans la région de Montréal.

Ainsi, la mise à niveau des infrastructures permet de maintenir la fonction de frayère en plaine inondable et offre un habitat de choix pour plusieurs espèces de poissons, notamment le grand brochet, le poisson-castor, l'achigan à grande bouche, les barbottes et

de nombreuses autres espèces de petits poissons qui sont à la base de la chaîne alimentaire dans ce milieu. Le site procure aussi des sites de nidification et d'élevage des couvées pour plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux et constitue une halte migratoire pour la sauvagine. Le site est également un habitat pour le petit blongios.

#### Espèce vedette : le petit blongios

Cet oiseau, de la même famille que le grand héron, mais de plus petite taille, se nourrit de petits poissons et d'invertébrés aquatiques. Il est présent dans le sud du Québec lors de sa période de reproduction.

Il hiverne principalement le long des côtes et du golfe du Mexique, jusqu'au Panama.

Il s'agit d'une espèce **vulnérable**.



© Richard Prévost

#### Des services écologiques pour notre qualité de vie

Ce territoire est accessible aux randonneurs toute l'année. Il correspond, entre autres, à un site de choix pour l'observation d'oiseaux. Depuis de nombreuses années déjà, la gestion et la mise en valeur du site sont assurées par Héritage Saint-Bernard, un organisme local.

## N° 2 – Marais des Laïches, Outaouais

- Investissement du gouvernement du Québec (volet aménagement) : 281 000 \$
- En partenariat avec CIC (investissement : 93 000 \$)
- Superficie : 1,05 km<sup>2</sup>

### Emplacement

Le marais des Laïches est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de la ville de Gatineau, le long de la rivière des Outaouais. La mosaïque de milieux humides présents dans le secteur du marais des Laïches attire une abondance d'oiseaux lors des migrations printanière et automnale, notamment des bernaches du Canada et de nombreuses espèces de canards.

### Caractères distinctifs du projet

CIC a initialement aménagé ce territoire, à la fin des années 1970, pour y restaurer un marais. Des ouvrages de contrôle de niveau d'eau avaient notamment été construits, y compris une digue. La remise à niveau de ces ouvrages permet de conserver l'intégrité de cet écosystème favorable à la conservation de la biodiversité, notamment par le maintien d'un niveau d'eau qui crée des conditions propices à un habitat diversifié.

À proximité du marais des Laïches se trouve le marais aux Grenouillettes, qui a également bénéficié de travaux de réfection similaires dans le cadre de l'entente. Ces deux sites font partie d'une série de milieux naturels qui longent la rive de la rivière des Outaouais jusqu'au parc national de Plaisance. Ils sont compris à l'intérieur des limites d'un projet de refuge faunique du gouvernement du Québec.

Plusieurs espèces en situation précaire fréquentent ces lieux, notamment le petit blongios et la tortue géographique, toutes deux désignées vulnérables au Québec, ainsi que le troglodyte à bec court, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. D'autres espèces fauniques plus communes, comme le castor, le rat musqué et la tortue serpentine, font partie des espèces qui habitent ce territoire.

### Espèce vedette : la tortue géographique

La carapace de cette tortue est d'une couleur brun-vert et elle est ornée de motifs jaunâtres rappelant les courbes de niveau d'une carte topographique (d'où son nom).

Au Canada, l'espèce est uniquement présente dans le sud-est de l'Ontario et le sud du Québec. Les femelles sont environ deux fois plus grosses que les mâles, ce que les scientifiques nomment le dimorphisme sexuel.

Il s'agit d'une espèce **vulnérable**.



© Scott Gillingwater

### Des services écologiques pour notre qualité de vie

Le marais des Laïches est facilement accessible au public grâce à un stationnement. Ainsi, il offre à la population un accès privilégié à la nature. Les écosystèmes du secteur, riches en biodiversité, sauront plaire aux amateurs de plein air, qui pourront apprécier ces milieux de qualité durant leurs randonnées.

## N° 3 – Tourbières de Lanoraie, Lanaudière

- Investissement du gouvernement du Québec (volet acquisition) : 134 000 \$
- En partenariat avec la SCCN (investissement : 134 000 \$)
- Superficie : 0,32 km<sup>2</sup>

### Emplacement

Dans la région administrative de Lanaudière, à une dizaine de kilomètres au sud-est de la ville de Joliette et à environ 40 km de Montréal, se trouve un grand complexe de tourbières.

Avec ses quelque 77 km<sup>2</sup>, le complexe tourbeux de Lanoraie est l'un des plus grands milieux humides intérieurs de toutes les basses-terres du Saint-Laurent.

Une partie de ce complexe est protégée par le gouvernement du Québec sur un territoire de 4,15 km<sup>2</sup> que l'on appelle la [réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie](#). L'autre partie est protégée par la [Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie](#) sur un territoire de 5,44 km<sup>2</sup>.

### Caractères distinctifs du projet

L'acquisition d'une propriété supplémentaire par la SCCN est venue consolider cette zone de conservation en terre publique et privée, limitant par le fait même les pressions associées aux activités humaines sur ce milieu naturel et fournissant une zone tampon pour l'habitat du petit blongios.

D'autres espèces en situation précaire peuvent y être observées, comme le troglodyte à bec court et la salamandre à quatre orteils, deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. D'autres espèces fauniques plus communes, comme la perchaude, l'orignal, la rainette crucifère, le triton vert et la musaraigne cendrée, fréquentent aussi les lieux.

### Espèce vedette : le troglodyte à bec court

Les mâles et les femelles de cette espèce d'oiseau sont identiques : ils mesurent une dizaine de centimètres. Il est plus fréquent d'entendre son chant que de voir cet oiseau, puisqu'il reste longtemps caché dans l'herbe parmi les tiges des plantes des marais. Sa queue dressée vers le haut est une caractéristique qui distingue les troglodytes. Il s'agit d'une espèce **susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable**.



© Jean Lapointe

### Des services écologiques pour notre qualité de vie

La tourbière est d'une grande importance sur le plan économique, contribuant au maintien des ressources en eau utiles à la production agricole locale. La protection de ces milieux naturels contribue donc à assurer la pérennité des activités agricoles en périphérie et celle des populations de plusieurs espèces fauniques et floristiques qui utilisent ces habitats.

## N° 4 – Montagnes vertes du Nord, Estrie

- Investissement du gouvernement du Québec (volet acquisition) : 584 000 \$
- En partenariat avec la SCCN (investissement : 584 000 \$)
- Superficie : 1,1 km<sup>2</sup>

### Emplacement

Les montagnes Vertes se situent dans la chaîne des Appalaches, en Estrie. Des efforts de conservation sont mis de l'avant depuis plus de 20 ans afin de créer un vaste corridor naturel reliant les monts Sutton, au Québec, aux montagnes Vertes de l'État du Vermont, aux États-Unis.

### Caractères distinctifs du projet

La propriété acquise par la SCCN se situe dans la municipalité de Sutton et elle fait partie d'un grand territoire forestier peu fragmenté. Elle est d'ailleurs adjacente à une autre propriété de 78 km<sup>2</sup> (7 800 hectares) appartenant à l'organisme : la [réserve naturelle des Montagnes-Vertes](#).

Le site procure un habitat pour plusieurs espèces en situation précaire, notamment la grive de Bicknell, une espèce désignée vulnérable au Québec, la salamandre pourpre, population des Adirondacks et des Appalaches, désignée vulnérable, ainsi que la salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. La protection de cette propriété s'avère donc stratégique dans la poursuite de l'établissement du corridor naturel des montagnes Vertes.

Ce territoire, composé majoritairement de milieux forestiers, représente un habitat favorable pour plusieurs espèces de mammifères qui ont besoin de grandes superficies pour subvenir à leurs besoins, telles que le lynx, l'orignal et l'ours noir. La propriété et les terres avoisinantes comportent aussi de nombreux ruisseaux de tête (au sommet des montagnes). Ceux-ci forment des habitats d'importance pour les amphibiens et les invertébrés, tant pour leurs déplacements que pour leur alimentation.

### Espèce vedette : la salamandre pourpre, population des Adirondacks et des Appalaches

Au Canada, la salamandre pourpre n'est présente que dans le sud-est du Québec. Elle n'a pas de poumons ni de branchies : elle respire grâce à sa peau perméable à l'air et à l'eau. Elle fréquente les ruisseaux à l'eau claire, froide et bien oxygénée, avec un substrat graveleux ou rocheux, des Appalaches.

Il s'agit d'une espèce **vulnérable**.



© Scott Gillingwater

### Des services écologiques pour notre qualité de vie

Ces milieux naturels sont précieux pour la qualité de vie des citoyennes et des citoyens qui habitent la région. Entre autres choses, ils purifient l'air et diminuent les îlots de chaleur, sans oublier le rôle des forêts dans le stockage du carbone, ce qui atténue les effets négatifs associés aux changements climatiques.

## BIENFAITS ET REGARD VERS L'AVENIR

La conservation des milieux naturels au Québec est fondamentale pour le maintien de la biodiversité, particulièrement les espèces menacées ou vulnérables. Les interventions menées dans le cadre de ces ententes de partenariat fournissent des habitats de qualité à une multitude d'espèces, répondant à leurs besoins qui évoluent au cours de leur cycle vital. En plus de bénéficier aux espèces fauniques vertébrées, la conservation de ces milieux permet de favoriser une foule d'espèces d'invertébrés et de végétaux qui ont tous un rôle à jouer dans le maintien des écosystèmes.

En décembre 2022, le gouvernement du Québec a annoncé, durant la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CdP-15), l'élaboration du Plan nature 2030. Ce plan ambitieux vise notamment à atteindre la cible de conservation de 30 % du territoire québécois d'ici 2030. Le Ministère, en partenariat avec plusieurs organismes, poursuivra le travail de protection du territoire québécois afin de diminuer les pressions exercées sur les écosystèmes et les espèces fauniques et floristiques. Des actions en ce sens seront mises en œuvre dans le cadre d'une nouvelle entente financière qui vise à accélérer la conservation dans le sud du Québec, avec un budget de 144,1 M\$ entre 2023-2024 et 2027-2028<sup>7</sup>.

## COLLABORATION FRUCTUEUSE

L'expertise du personnel du MELCCFP, de CIC et de la SCCN a été au cœur des projets réalisés. La connaissance du territoire, des besoins des espèces fauniques en situation précaire et des enjeux régionaux et locaux ont permis d'identifier les projets les plus porteurs et de les concrétiser. Les montages financiers ont également été complétés par la contribution de plusieurs autres partenaires de CIC et de la SCCN.



© Canards Illimités Canada

Visite du site de la baie Lavallière par le personnel du Ministère, de Canards Illimités Canada et de la Société d'aménagement de la baie Lavallière. De gauche à droite : Antoine Nappi, André Michaud, Philippe Brodeur, Jean-François Ouellet, Paul Messier, Steve Garceau, Sébastien Lefort, Mélanie Deslongchamps et Catherine Poussart.

7. [Plan nature 2030 - Plus de 144 M\\$ pour accélérer la conservation de la biodiversité dans le sud du Québec - Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

